



Fiche de données de sécurité

Top Hat V.O.C. Compliant

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Top Hat V.O.C. Compliant
Autres moyens d'identification	Numéro de code 164
Usage recommandé	Enduit silicone.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0798

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation de la peau et des yeux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Hydrocarbures désaromatisés	64742-47-8	45 - 70%		
alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5%		

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Identificateur du produit : Top Hat V.O.C. Compliant - Ver. 1

Date de préparation : le 29 octobre, 2024

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0798

Page 01 de 06

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé. Peut irriter le système respiratoire. Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé. Peut causer une irritation modérée à sévère des yeux.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Dangers spécifiques du produit

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection oculaire par mesure de précaution.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition, les flammes ou sources de décharge électrique.

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

Éliminer toutes les sources d'ignition, les flammes ou sources de décharge électrique.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Identificateur du produit : Top Hat V.O.C. Compliant - Ver. 1

FDS No. : 0798

Date de préparation : le 29 octobre, 2024

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 06

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ».

Ne pas respirer les vapeurs.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Hydrocarbures désaromatisés	200 mg/m3					
alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm				

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Odeur	Cerise
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	~ 20.5 °C (68.9 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Identificateur du produit : Top Hat V.O.C. Compliant - Ver. 1

FDS No. : 0798

Date de préparation : le 29 octobre, 2024

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 0.84 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Peut prendre feu.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydrocarbures désaromatisés	> 6.03 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
alcool isopropylique	16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	5030-7900 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation modérée à grave des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut irriter le système respiratoire.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

Identificateur du produit : Top Hat V.O.C. Compliant - Ver. 1

Date de préparation : le 29 octobre, 2024

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0798

Page 05 de 06

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 29 octobre, 2024

Avis Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Identificateur du produit : Top Hat V.O.C. Compliant - Ver. 1

FDS No. : 0798

Date de préparation : le 29 octobre, 2024

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06